



Le Label Habitat et Environnement

Conscient des enjeux liés au Développement durable et à la préservation de nos richesses naturelles, CERQUAL, organisme certificateur, a mené une réflexion approfondie sur les caractéristiques et performances des logements dans le domaine de la qualité environnementale.

Lancée en 2003, la certification Habitat et Environnement a pour objectif de prendre en compte la préservation de notre environnement tout au long du cycle de vie de nos logements.

Le Label Habitat et Environnement est applicable aux opérations de logements neufs en immeubles collectifs et individuels groupés.

Les maîtres d'ouvrage souhaitant obtenir cette certification s'engagent à respecter un référentiel portant sur sept thèmes bien précis.

Thème 1 : management environnemental de l'opération. Ce thème définit l'engagement du maître d'ouvrage dans la démarche environnementale et concerne les spécificités du site, l'organisation de l'opération pour atteindre les niveaux de performances des thèmes techniques, la manière de maîtriser les processus en phase programmation et conception.

Thème 2 : chantier propre. Ce thème fait état des objectifs environnementaux du chantier, notamment en terme de gestion des déchets, de la maîtrise des impacts du chantier sur l'environnement par la réduction des nuisances.

Thème 3 : énergie et réduction de l'effet de serre. Il s'agit de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à un choix approprié de l'énergie et de la performance des logements.

Thème 4 : filière constructive, choix des matériaux. Ce thème concerne le choix des matériaux et la durabilité de l'enveloppe du bâtiment.

Thème 5 : eau. Ce thème porte sur la qualité des équipements plomberie-sanitaire individuels et collectifs choisis ainsi que sur la maîtrise des consommations d'eau.

Thème 6 : confort et santé. Une importance particulière est accordée à l'acoustique intérieure et extérieure, au confort thermique, à l'aération et à la ventilation des logements et à l'adaptation des locaux au tri sélectif des déchets ménagers.

Thème 7 : gestes verts. Au moment de la livraison, les occupants doivent recevoir un guide décrivant les caractéristiques de l'opération et des logements et indiquant les bonnes pratiques à avoir afin de veiller au maintien des performances énergétiques de ces logements.

Le Label Habitat et Environnement est un outil mis au service des maîtres d'ouvrage pour afficher leurs engagements et leurs bonnes pratiques environnementales.

Cette certification permet également de donner une réponse concrète aux particuliers aux questions qu'ils se posent.